Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Baromètre BDESE : Un déploiement progressif aidé par la dématérialisation



Instaurée par la loi de Sécurisation de l'Emploi (2013), la Base de données économiques et sociales (BDES), devenue la base de données économiques sociales et environnementales (BDESE), est obligatoire dans les entreprises de 50 salariés et plus. Près de 10 ans après l'entrée en vigueur de cette obligation légale, combien d'entreprises l'ont-elles mise en place ? Quels sont les retours, les attentes et les besoins de celles qui l'ont adoptée ? Quels sont les bénéfices concrets de cet outil voué à favoriser le dialogue social dans l'entreprise ?

Les Editions Tissot publient leur 3e baromètre sur le déploiement et les usages de la BDESE [1]. Une édition qui met en lumière un taux de mise en place toujours insuffisant, mais qui devrait s'intensifier avec la généralisation de la dématérialisation.
La Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales (BDESE) est un outil de partage de l'information mis en place et mis à jour par l'employeur, obligatoire depuis 2015 pour toutes les entreprises du secteur privé comptant 50 salariés et plus.

1/ Principaux enseignements de cette enquête

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

Un déploiement encore à la peine
Le baromètre 2024 révèle que, 10 ans après l'entrée en vigueur de l'obligation, près de 30% des répondants dans les entreprises qui y sont soumises ne s'y sont toujours pas conformés.
Et ce, en dépit des contrôles et des sanctions à la clé, que seuls 12% redoutent fortement. Pour rappel, l'absence de mise en place de la BDESE expose à une amende de 7500 euros pour délit d'entrave, mais aussi à une mise en cause du responsable RH pouvant aller jusqu'au licenciement.

Pour quelles raisons, les entreprises concernées ne s'y conforment pas toutes ? Principalement à cause d'un manque de temps pour 6 entreprises sur 10, surtout pour les répondants en entreprises de 50 à 100 salariés et celles de 100 à 200 salariés, qui ne sont respectivement que 60 et 68% à l'avoir mise en place. Un temps qui fait également défaut pour la compléter : parmi ceux qui l'ont mise en place, 45 % seulement déclarent avoir terminé, en août 2024, de saisir leurs données 2023. Et 10% n'ont même pas commencé … !

La dématérialisation plébiscitée par les entreprises pour la BDESE
La digitalisation de la BDESE est largement plébiscitée par les RH et séduit plus de 8 entreprises sur 10 :

• 47 % des répondants privilégient une solution de partage de dossiers (sur serveur ou en ligne) pour mettre à disposition les données de la BDESE. Une progression de + 9 points par rapport à 2023 ;
• 37 % des répondants se sont équipés d'une solution dématérialisée : un applicatif BDESE en ligne, un module BDESE via leur SIRH, voire plus marginalement une solution BDESE développée spécifiquement ;
• Seuls 10 % des RH répondants mentionnent une BDESE en version papier.

A la clé, la capacité à gérer un gros volume de données, l'alimentation à partir de formats de fichiers différents et l'absence d'erreurs de saisie qui entraînent, ensuite, des erreurs d'analyse et de prévision.

> « Digitaliser notre BDESE nous a permis de gagner un temps précieux.»
>
> *Valérie Pellerin, Directrice des Ressources Humaines de Smoby*

« Digitaliser notre BDESE nous a permis de gagner un temps précieux pour calculer mensuellement les indicateurs d'effectif, d'entrées/sorties, d'âge ou d'ancienneté. Et ce, en étant assuré de la sécurité des données et de la conformité juridique de ce que nous partageons », se félicite Valérie Pellerin, Directrice des Ressources Humaines de Smoby, utilisatrice de BDESE online des Editions Tissot.

Les résultats de ce baromètre sont téléchargeables sous ce lien : Baromètre BDESE : résultats 2024

2. Des avantages encore méconnus

Le côté fastidieux et chronophage de la création est pointé par la plupart des répondants, mais en 2024, ils prennent majoritairement conscience de l'intérêt de la BDESE pour donner une vue d'ensemble sur le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 24 novembre 2026

fonctionnement de l'entreprise. Ils apprécient également de pouvoir automatiser le calcul de certaines données sociales.

• 56% considèrent qu'elle contribue au dialogue social,
• 64% estiment qu'elle s'avère pratique pour centraliser toutes les données au même endroit,
• Et 57% apprécient de disposer de données pour mieux les piloter.

« Il faudra encore un peu de temps pour oublier l'obligation légale et apprécier l'opportunité qu'offre la BDESE pour le pilotage des RH », constate Caroline Acs, directrice générale des Editions Tissot. « Et pour cela, la digitalisation qui a démontré ces dernières années son utilité dans leur quotidien s'avère précieuse ; mais les outils qui simplifient les procédures et obligations font encore trop souvent défaut. Nous parions sur la généralisation de la dématérialisation, qui trouvera sans nul doute le chemin des investissements indispensables. »

*[1] *Méthodologie : Les Éditions Tissot, via leur applicatif logiciel BDESE online, ont lancé pour la troisième année consécutive le baromètre de la BDESE en France. En 2024, l'enquête a été réalisée entre le 4 juillet et le 20 août 2024 auprès de 280 clients et prospects des Éditions Tissot (fonctions RH/gestion du personnel). Le questionnaire a été administré via le logiciel ©Alchemer, sur les trois années.*

L.G.